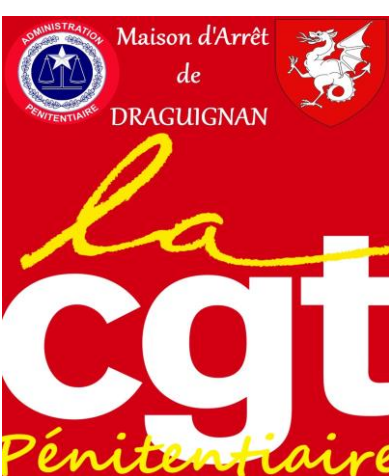




Encore une agression



Jeudi 26 Décembre 2024

Hier, jour de Noël, nous vous faisons part de la **lâche agression** subie par un **Brigadier-Chef** de la Maison d'Arrêt de DRAGUIGNAN. Malheureusement, **la série continue**, et cette nuit du 25 au 26 décembre fût encore douloureuse pour **le personnel pénitentiaire, qui doit faire face à la violence de la population carcérale, 365 jours par an.**

Tout commence à 22h35, en ce jour de Noël. **Un détenu isolé, bien connu pour son trouble mental, à caractère sexuel**, appelle sans cesse à l'interphonie, car « c'est Noël » et qu'il a « envie de baiser ». À 2h du matin, cet individu continue de troubler la détention, et la décision est prise d'aller à sa rencontre pour le calmer. C'est à ce moment précis qu'il **assène un violent coup de poing au Brigadier-Chef, qui s'en sortira avec le nez cassé.** Pour autant, le Centre Hospitalier de la Dracénie qui devait être en pleine digestion après les fêtes, ne délivrera aucun jour d'I.T.T.

En ce matin du 26 décembre 2024, l'ensemble des agents présents ont procédé à **un retard dans la prise des clés, en soutien aux personnels blessés dans l'exercice de leurs fonctions.**

Ceci n'est qu'une première étape, dans la démarche revendicative qui va suivre, car notre établissement, manquant cruellement de sécurité, est **désormais destiné à recevoir les détenus présentant des troubles relevant de la psychiatrie.** Cependant, nous ne disposons d'aucun moyen, ni d'aucune formation efficace pour gérer ce type de population. Pire encore, **aucun psychiatre n'est présent** pour assurer le suivi de ces détenus.

Le Bureau Local CGT exige que l'Agence Régionale de Santé et la Direction Interrégionale interviennent sur notre établissement, afin d'y affecter au plus vite un médecin psychiatre, avant qu'un drame de plus ne se produise.

Le Bureau Local CGT exige un renfort de gradés sur notre établissement, afin de pallier au manque d'effectif.

Le Bureau Local CGT souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et félicite l'ensemble des agents présents cette nuit.

Le Bureau Local CGT exige une nouvelle fois que ce détenu, qui a comparu 18 fois en commission de discipline, à chaque fois pour des faits de violences verbales, à caractère sexuel, **écope d'une sanction exemplaire et soit transféré à l'issu de sa sanction disciplinaire.**

Le Bureau Local CGT

prendra ses dispositions, si personne ne prend en considération nos demandes, qui apparaissent aujourd'hui plus que jamais, comme vitales, pour la sécurité des personnels.

